

ENQUÊTE DE BRANCHE Prévention-Sécurité

Année 2021 Données 2020



















AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1 : Données économiques	7
I : Analyse globale II : Analyse détaillée	8 16
Partie 2 : Données sociales	28
I : Les effectifs salariés II : La structure des effectifs III : Les rémunérations IV : Les conditions de travail V : L'absentéisme VI : La formation professionnelle VII : Evolution de carrière VIII : Agressions	29 44 54 59 62 63 68 70
Partie 3 : Enquête Spéciale covid	71
Chiffres clés du secteur	76

AVANT-PROPOS Univers étudié et rappels méthodologiques

Cette dix-neuvième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2020.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Un volet économique concernant la structure de la profession et ses évolutions récentes



Un volet social traitant des effectifs salariés, des rémunérations, des conditions de travail et de la formation professionnelle

Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille et des autres activités de sécurité éventuellement exercées. A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

La nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.



Plus précisément :

- les dénombrements de l'INSEE (SIRENE) déterminent le nombre d'entreprises.
- les données publiées par l'ACOSS, en remplacement des données UNEDIC permettent d'établir le nombre d'établissements et les effectifs salariés.





- Télésurveillance
- Intervention
- Sécurité aérienne et aéroportuaire

Non étudié

Installation de systèmes

Protection physique de personnes

Formation

Transport de fonds

Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant exclusivement dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.



L'univers étudié s'identifie aux entreprises du code 8010 Z

AVANT-PROPOS RAPPELS METHODOLOGIQUES

1. Phase préliminaire

- → Constitution des fichiers
 - Fichier des adhérents du GES: 184 entreprises
 - Fichier des adhérents du GPMSE-télésurveillance : 58 entreprises
 - Fichier des adhérents du SESA : 10 groupes pour 16 entreprises
 - Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire non adhérentes au SESA établie par Xerfi Spécific : 1 entreprise
 - Liste complémentaire d'entreprises non adhérentes relevant de la Sécurité Privée (source : Xerfi Spécific) : 1 800 entreprises
- → Collecte des statistiques disponibles
 - INSEE (SIRENE): comptage entreprises
 - ACOSS: dénombrement des établissements et salariés
 - AKTO: statistiques, formation
- → Mise à jour du guestionnaire + informatisation du guestionnaire pour proposer une version Online aux entreprises

2. Phase d'enquête

Adhérents GES:

Fin octobre 2021 : envoi du questionnaire dans sa version Online aux adhérents réalisé par Xerfi Spécific

Novembre 2021 : relances mails réalisées par Xerfi Spécific et par le GES + relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de Xerfi Spécific pour récupérer les questionnaires et les compléter.

Adhérents GPMSE-télésurveillance :

Début novembre 2021 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par Xerfi Spécific

Novembre 2021 : relances mails réalisées par Xerfi Spécific et par le GMPSE-télésurveillance + relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de Xerfi Spécific.

Non adhérents : novembre 2021 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage mails/téléphone (effectuées par Xerfi Spécific) auprès de 1 800 entreprises

AVANT-PROPOS RAPPELS METHODOLOGIQUES

Questionnaires recueillis à l'issue de la phase d'enquête

√ Sécurité aérienne et aéroportuaire

17 entreprises renseignées sur données économiques 12 entreprises renseignées sur données sociales Représentativité: 83 % en nombre de salariés (97 % lors du précédent rapport)

√ Spécialistes Télésurveillance

61 entreprises renseignées sur données économiques 20 entreprises renseignées sur données sociales Représentativité : 38 % en nombre de salariés (23 % lors du précédent rapport)

✓ Entreprises de Prévention-Sécurité

(hors aérienne & aéroportuaire et hors spécialistes télésurveillance)

Adhérents GES: 64 questionnaires exploitables
Non adhérents: 357 questionnaires exploitables
Ensemble: 421 questionnaires exploitables
Représentativité: 26 % en nombre de salariés

(25 % lors du précédent rapport)



Ensemble enquête de branche : 453 questionnaires exploitables

Représentativité:

- 12 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié
- 30 % en nombre de salariés (28 % lors du précédent rapport)



PARTIE 1

DONNEES ECONOMIQUES

Exploitation des sources : INSEE, ACOSS, Xerfi Spécific

1.1. Dénombrement

Selon les statistiques de l'INSEE, le code 8010 Z regroupe plus de 12 300 entreprises en 2020, dont environ 3 750 entités employant au moins un salarié.

La profession comptabilise 280 entreprises de grande taille (100 salariés et plus) en 2020, soit une trentaine de plus qu'en 2019. Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) est également en augmentation : cette strate regroupe près de 1 000 entreprises en 2020, soit une hausse de plus de 10% en un an.

Le nombre d'entreprises employant 1 à 19 salariés s'accroît et atteint 2 485 entreprises contre 2 335 l'an dernier. Le nombre d'entreprises à 0 salarié reste élevé en 2020 : cette strate totalise plus de 8 550 entreprises, représentant près de 70 % des entreprises de la profession.

Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	14	
500 à 1.999 salariés	29	2,5 %
100 à 499 salariés	237	
20 à 99 salariés	999	8 %
1 à 19 salariés	2 485	20 %
Sous total	3 764	30,5 %
0 salarié	8 559	69,5 %
Total	12 323	100 %

Evolution des entreprises de la profession



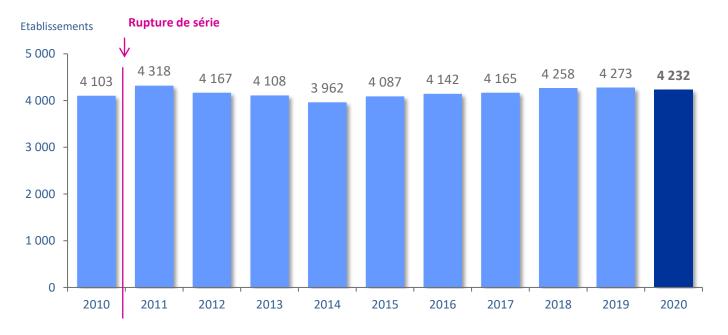
Source INSEE

Source INSEE

1.1. Dénombrement

Selon les séries statistiques de l'ACOSS, la profession compte 4 232 établissements employant au moins un salarié en 2020, soit un chiffre en légère baisse par rapport à 2019.

Evolution des établissements de la profession

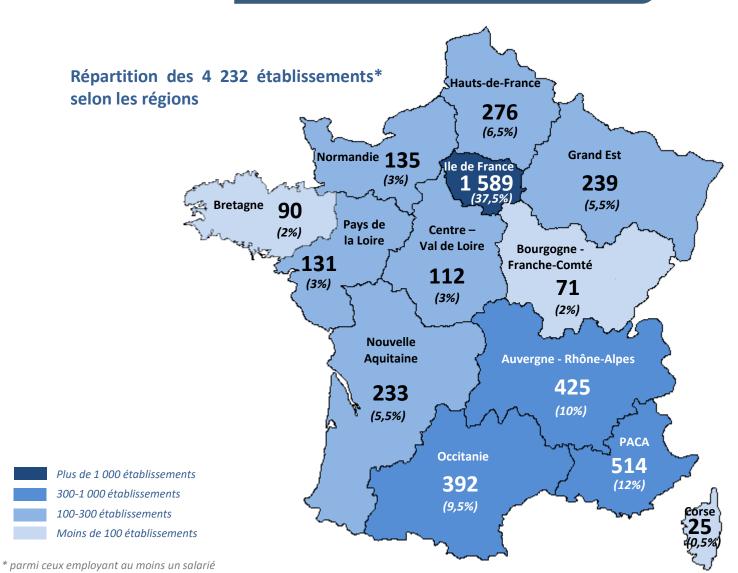


Source UNEDIC jusqu'en 2010 – ACOSS à partir de 2011





1.1. Dénombrement



Source ACOSS

1.1. Dénombrement

En 2020, l'Ile de France regroupe 37,5 % des établissements employant au moins un salarié alors qu'elle concentre 19 % de la population.

Forte concentration également des établissements en PACA : cette région réunit 12 % des établissements alors qu'elle représente 8 % de la population française.

Comparaison de la répartition des 4 232 établissements* de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne Rhône-Alpes	10 %	12,5 %
Bourgogne Franche Comté	2 %	4,5 %
Bretagne	2 %	5 %
Centre Val de Loire	3 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	5,5 %	8,5 %
Hauts de France	6,5 %_	9 %
Ile de France	37,5 %	19 %
Normandie	3 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	5,5 %	9 %
Occitanie	9,5 %	9 %
Pays de la Loire	_3 % _	6 %
Provence – Alpes – Côte d'Azur	12 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %

^{*} parmi ceux employant au moins un salarié

(source ACOSS) (source INSEE)

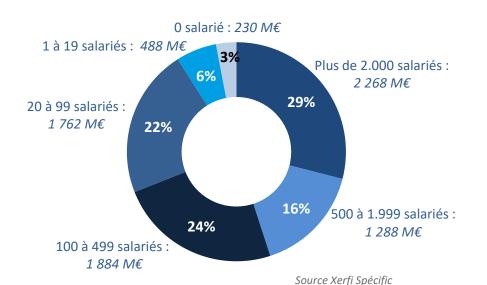
1.2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

En 2020, l'ensemble des 12 323 entreprises de la profession a généré un chiffre d'affaires de 7,92 milliards d'euros hors taxes. En ce qui concerne les entreprises employant au moins un salarié, le chiffre d'affaires s'établit à près de 7,7 milliards d'euros hors taxes.

Les structures de moins de 20 salariés représentent 90 % du nombre total d'entreprises mais ne pèsent que pour 9 % en termes de chiffre d'affaires global. Les 14 plus grandes entreprises génèrent à elles seules près de 30 % du chiffre d'affaires total.

7 920 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2020 estimé pour l'ensemble des entreprises de la profession



Concentration de la profession

Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
2 268 M€ (29 %)	14 entreprises (< 0,1 %)
3 556 M€ (45 %)	43 entreprises (< 0,5 %)
5 440 M€ (69 %)	280 entreprises (2,5 %)
7 202 M€ (91 %)	1 279 entreprises (10,5 %)
7 920 M€ (100 %)	12 323 entreprises (100 %)

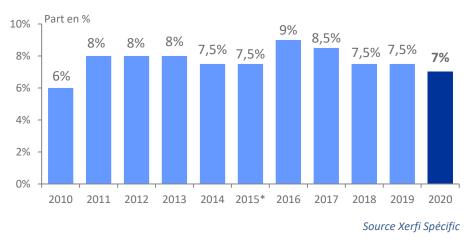
Source INSEE / Xerfi Spécific



1.2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

La part de la sous-traitance diminue légèrement en 2020 pour s'établir à 7 % du chiffre d'affaires total.

Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total de 2010 à 2020



^{*} Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

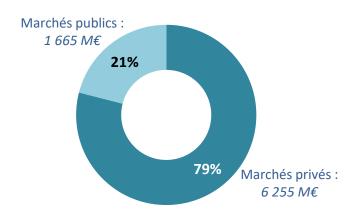
2018	2019	2020
9,5 %	10 %	11 %

1.3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

Conséquence de la crise Covid-19, la part des contrats conclus avec le secteur public est en baisse pour l'année 2020 : 21 % contre 29 % en 2019.

Les marchés privés représentent donc près de 80 % du chiffre d'affaires des entreprises de sécurité en 2020.

Répartition en 2020 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés



Source Xerfi Spécific

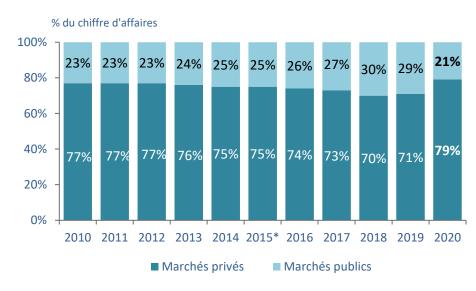
Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

	2018*	2019	2020
Marchés privés	92 %	91 %	96 %
Marchés publics	2 %	9 %	4 %

^{*} Données 2018 consolidées (échantillon élargi)

Rappel des répartitions de 2010 à 2020



^{*} Pour les entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

1.4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

NB : les spécialistes de la télésurveillance étant intégrés au rapport depuis 2018, la comparaison du chiffre d'affaires avec les rapports précédents n'est pas permise.

La crise sanitaire a eu d'importantes répercussions sur le marché de la prévention-sécurité en 2020. Si le chiffre d'affaires de la sûreté aérienne et aéroportuaire s'est effondré en 2020 (les aéroports étant quasi à l'arrêt lors des vagues successives), en revanche la télésurveillance a été particulièrement porteuse. Globalement, le chiffre d'affaires s'est presque maintenu à l'équilibre en 2020 par rapport à une année 2019 dynamique.

L'analyse détaillée souligne de fortes disparités selon la taille des entreprises. Les plus petites entreprises accusent une contraction très sensible (- 10,5 %), alors que celles de taille intermédiaire (20 à 499 salariés) enregistrent de belles performances cette année. En ce qui concerne les plus grandes entreprises, la baisse est de mise, cette strate concentrant l'essentiel des entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire qui ont été en grande difficulté cette année.

Evolution annuelle du chiffre d'affaires

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2018/2017	Evolution 2019/2018	Evolution 2020/2019
500 salariés et plus	+ 4,5 %	+ 8,5 %	- 2,5 %
100 à 499 salariés	+ 0,5 %	+ 3 %	+ 5 %
20 à 99 salariés	+ 6,5 %	+ 2,5 %	+ 3 %
1 à 19 salariés	+ 2 %	- 0,5 %	- 10,5 %
Ensemble	+ 4 %	+ 5 %	- 0,5 %

Partie 1 – Données économiques Analyse détaillée

2.1. Dénombrement selon les différentes activités

Les entreprises de la prévention-sécurité exercent en moyenne un peu moins de deux activités.

Les plus grandes structures sont les plus diversifiées avec 3,2 activités en moyenne pour les entreprises de plus de 500 salariés contre 2,6 pour celles de 100 à 499 salariés et environ 2 pour celles de moins de 100 salariés.

Plus de huit entreprises sur dix effectuent une activité de surveillance en 2020. Les interventions constituent la deuxième activité la plus pratiquée, 42 % des entreprises en effectuent.

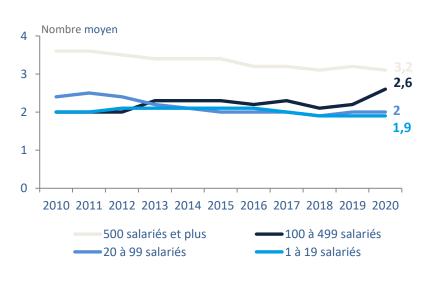
Source Xerfi Spécific

Les différentes activités des entreprises employant au moins un salarié

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	83 %	3 100
Télésurveillance	24 %	850
Intervention	42 %	1 550
Protection rapprochée	3 %	100
Installation de systèmes	21 %	800
Formation	5 %	200
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	17
Autres*	14 %	500
Ensemble	192 %	-

^{*} Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

Nombre d'activités exercées en moyenne selon la taille des entreprises de 2010 à 2020



Partie 1 – Données économiques Analyse détaillée

2.2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	5 639 M€	73,5 %
Télésurveillance	1 127 M€	14,5 %
Intervention	325 M€	4 %
Protection rapprochée	15 M€	< 0,5 %
Installation de systèmes	150 M€	2 %
Formation	20 M€	0,5 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	290 M€	4 %
Autres*	124 M€	1,5 %
Ensemble	7 690 M€	100 %

^{*} Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

Partie 1 – Données économiques Analyse détaillée

2.3. La surveillance et l'intervention

La très grande majorité des entreprises de la profession exerce une activité de surveillance ou d'intervention en 2020 (95 %).

Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	96 %	270
20 à 99 salariés	≈ 100 %	990
1 à 19 salariés	93 %	2 310
Ensemble	95 %	≈ 3 570

2.3. La surveillance et l'intervention

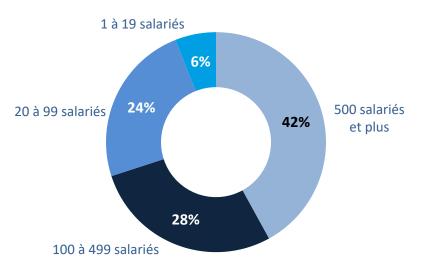
Les activités de surveillance et d'intervention ont généré 5,96 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020, ce qui correspond à un peu plus des trois-quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié). Les plus grandes entreprises (500 salariés et plus) réalisent à elles seules 42 % du chiffre d'affaires de la surveillance-intervention en 2020.

Chiffre d'affaires surveillance-intervention des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	71 %	2 517 M€
100 à 499 salariés	88 %	1 662 M€
20 à 99 salariés	81 %	1 431 M€
1 à 19 salariés	73 %	354 M€
Ensemble	77,5 %	5 964 M€

Source Xerfi Spécific

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention (entreprises employant au moins un salarié)



2.3. La surveillance et l'intervention

Le chiffre d'affaires de la surveillance-intervention est en hausse constante depuis 2011 et l'année 2020 ne fait pas exception à la règle même si l'on constate un léger ralentissement du rythme de croissance par rapport aux années précédentes.

En dix ans, le chiffre d'affaires surveillance-intervention a progressé de 54 %, soit une croissance annuelle moyenne de 4,5 % entre 2010 et 2020.



Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention 2020/2010



Evolution moyenne annuelle

2020/2019	+ 2 %
2020/2010	+ 4,5 % par an



Partie 1 – Données économiques Analyse détaillée

2.4. La télésurveillance

En 2020, on dénombre 850 entreprises exerçant une activité de télésurveillance. Elles représentent un pourcentage équivalent dans les différentes strates de taille des entreprises.

Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	25 %	60
20 à 99 salariés	25 %	250
1 à 19 salariés	22 %	540
Ensemble	24 %	850

2.4. La télésurveillance

Le chiffre d'affaires des entreprises de la télésurveillance atteint 1 127 millions d'euros en 2020.

Près des deux tiers de ce montant sont réalisés par des structures employant plus de 500 salariés.

Chiffre d'affaires télésurveillance (activité annexe) des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	20,5 %	733 M€
100 à 499 salariés	6 %	117 M€
20 à 99 salariés	13 %	231 M€
1 à 19 salariés	9 %	46 M€
Ensemble	14,5 %	1 127 M€

Source Xerfi Spécific

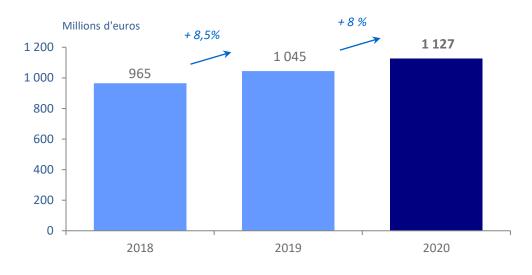
Répartition du chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance, activité annexe (entreprises employant au moins un salarié)

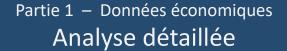


2.4. La télésurveillance

La croissance de l'activité de télésurveillance se poursuit a un rythme très soutenu, le chiffre d'affaires progresse de 8 % par rapport à 2019.

Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance







2.5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

- 38 %

Evolution du chiffre d'affaires sûreté aérienne et aéroportuaire 2020/2019

Source Xerfi Spécific

17 entreprises

290 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020

Ce qui correspond à **4** % du chiffre d'affaires total

Partie 1 – Données économiques Analyse détaillée

2.6. Les autres activités de prévention-sécurité*

Près de la moitié (44 %) des entreprises de la profession réalise des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	46 %	130
20 à 99 salariés	31 %	310
1 à 19 salariés	49 %	1 220
Ensemble	44 %	≈ 1660

^{*} Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

Partie 1 – Données économiques Analyse détaillée

2.6. Les autres activités de prévention-sécurité*

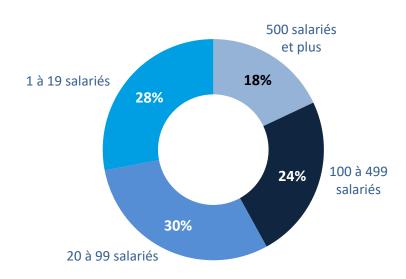
Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, protection rapprochée,...) ont généré 309 millions d'euros en 2020, soit 4 % du montant total du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié. Les entreprises de petite taille semblent plus concernées par ces autres activités qui représentent en moyenne 18 % de leur chiffre d'affaires contre seulement 1,5 % en ce qui concerne les entreprises de plus de 500 salariés.

Chiffre d'affaires des autres activités des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	1,5 %	55 M€
100 à 499 salariés	4 %	73 M€
20 à 99 salariés	5,5 %	94 M€
1 à 19 salariés	18 %	87 M€
Ensemble	4 %	309 M€

Source Xerfi Spécific

Répartition du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité (entreprises employant au moins un salarié)



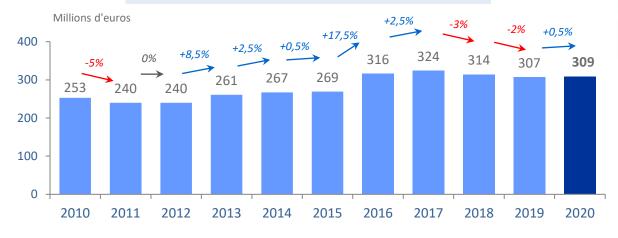
^{*} Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

2.6. Les autres activités de prévention-sécurité*

Le chiffre d'affaires des autres activités de la prévention sécurité est en légère hausse pour la première fois depuis 3 ans à + 0,5 %.

A dix ans d'intervalle, le chiffre d'affaires des autres activités a progressé de 22 %, soit une évolution de + 2 % en moyenne annuelle.





Evolution moyenne annuelle

2020/2019	+ 0,5 %
2020/2010	+ 2 % par an

^{*} Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...



PARTIE 2

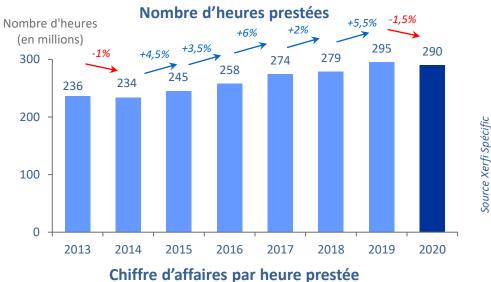
DONNEES SOCIALES



1.1. Heures prestées

Sur l'ensemble de l'année 2020, les entreprises de la branche prévention-sécurité ont totalisé 290 millions d'heures de travail, soit une diminution de 1,5 % comparée à 2019.

Rapporté au chiffre d'affaires toutes activités confondues, le tarif moyen de l'heure prestée s'établit à 26,50 € en 2020.



Strates d'effectifs salariés	Heures prestées (en millions)
500 salariés et plus	120
100 à 499 salariés	80
20 à 99 salariés	71
1 à 19 salariés	19
Ensemble	290

Euros 23,50 € 23,50 € 23,60 € 24,90 € 25,20 € 25,60 € 26,00 € 26,50 € 30 25 Source Xerfi Spécific 20 15 10 5 0 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

CA / heure prestée 2018 2019 2020

102€

102 €

Source Xerfi Spécific

101€



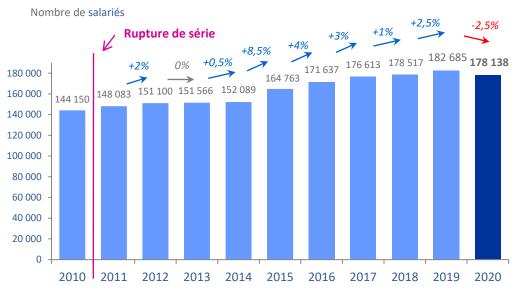


• 1.2. Les effectifs salariés en 2020 et évolution récente

Avec un effectif de 178 138 personnes, le nombre de salariés employés dans le secteur de la prévention-sécurité est en baisse de 2,5 % par rapport à l'année précédente.

Près de la moitié des salariés présents fin 2020 travaille au sein d'une des 43 plus grandes entreprises (plus de 500 salariés). Le nombre total de salariés exerçant en télésurveillance, que ce soit au sein des entreprises spécialisées en télésurveillance qu'au sein des autres entreprises, est estimé à 12 250 salariés en 2020, soit 150 de plus qu'en 2019.

Evolution des effectifs salariés



Source UNEDIC jusqu'en 2010, ACOSS à partir de 2011

Effectifs salariés au 31 décembre 2020

Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés 2020*	Répartition 2020 en %
500 salariés et plus	85 400	48 %
100 à 499 salariés	42 200	23,5 %
20 à 99 salariés	35 250	20 %
1 à 19 salariés	15 300	8,5 %

Source ACOSS – Xerfi Spécific

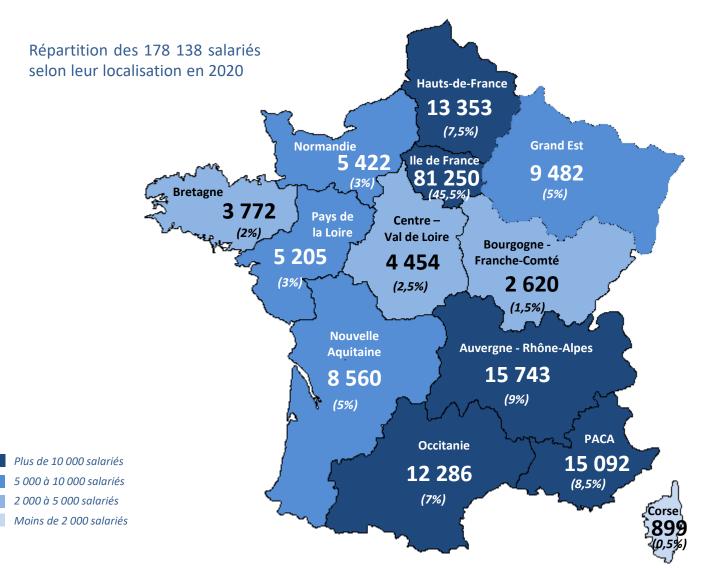
Estimation du nombre total de salariés exerçant en télésurveillance

2018	2019	2020
11 900	12 100	12 250





1.2. Les effectifs salariés en 2020 et évolution récente





Partie 2 – Données sociales Effectifs salariés

1.2. Les effectifs salariés en 2020 et évolution récente

La seule région Ile de France pèse pour 45,5 % des effectifs de la branche. Alors que le nombre moyen de salariés pour 100 000 habitants s'établit à 273 sur l'ensemble du territoire, ce ratio atteint 659 dans cette région.

Le quart sud-est de l'hexagone concentre un nombre important de salariés de la branche, avec une densité en PACA égale à 297 salariés pour 100 000 habitants, soit la deuxième plus forte derrière l'Ile de France.

Taille moyenne des établissements selon les régions et densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100 000 habitants
Auvergne Rhône-Alpes	37	195
Bourgogne Franche Comté	37	94
Bretagne	42	112
Centre Val de Loire	40	174
Corse	36	257
Grand Est	40	172
Hauts de France	48	_223 _
Ile de France	51	659
Normandie	40	164
Nouvelle Aquitaine	37	142
Occitanie	31	205
Pays de la Loire	40	136
PACA	29	297
Ensemble	42	273

Evolution du nombre de salariés pour 100 000 habitants (global France)

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
236	240	250	260	269	274	282	273



55 550

Nombre d'embauches⁽¹⁾ en 2020 Soit **31,5** % des salariés présents au 31/12/2020

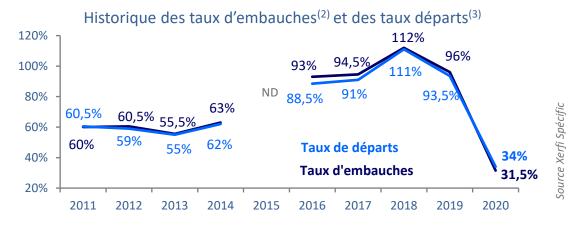
60 500

Nombre de départs⁽¹⁾ en 2020 Soit **34** % des salariés présents au 31/12/2020

- 4950

Solde embauches-départs en 2020

Soit une baisse de - 2,5 % de l'effectif salarié de la branche par rapport à 2019



Détail 2020 pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

	2018	2019	2020
Taux d'embauches	24 %	20,5%	15,5 %
Taux de départs	19 %	19 %	12,5 %

- (1) Nombre d'embauches et de départs : il s'agit du nombre de contrats hors avenant et non des personnes physiques
- (2) Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre
- (3) Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

Dans cette année de crise sanitaire, les mouvements de personnel au sein des entreprises de la branche préventionsécurité se sont fortement limités. Le taux d'embauche chute à 31,5 % cette année alors qu'il était de 96 % en 2019.

A noter que le taux d'embauche est nettement plus élevé au sein des plus grandes structures.

Les embauches en 2020

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches I	
500 salariés et plus	38 400	45 %
100 à 499 salariés	8 000	19 %
20 à 99 salariés	5 300	15 %
1 à 19 salariés	3 850	25 %
Ensemble	55 550	31,5 %

^{*} Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2020





Les salariés de moins de 26 ans sont surreprésentés en termes d'embauches : ils totalisent 15 % des embauches réalisées en 2020 alors que ces jeunes salariés ne pèsent que 7,5 % des effectifs présents en fin d'année.

Le taux d'embauche des salariés de plus de 50 ans s'est fortement accru en 2020 pour atteindre 21 % contre seulement 14 % en 2019. Le recul de la part des embauches en CDD contribue à expliquer ce phénomène puisque ce type de contrat concerne surtout les jeunes.

Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les embauches



^{*} Donnée basée sur l'échantillon répondant

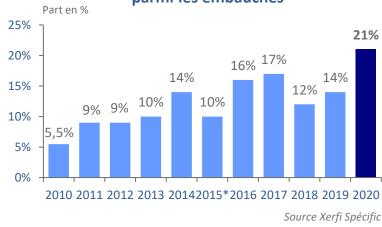
Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
27 %	28 %	29 %

Source Xerfi Spécific

Part des salariés âgés de 50 ans et plus parmi les embauches



Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
3 %	7 %	6,5 %

Tout comme le taux d'embauche, le taux de départ s'est réduit de façon drastique cette année : s'établissant à 34 % en 2020 contre 93,5 % en 2019.

Les départs en 2020

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départ*
500 salariés et plus	42 600	50 %
100 à 499 salariés	7 200	17 %
20 à 99 salariés	7 350	21 %
1 à 19 salariés	3 350	22 %
Ensemble	60 500	34 %

^{*} Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2020

Partie 2 – Données sociales Effectifs salariés

1.3. Les mouvements de personnel en 2020

En 2020, la profession compte 4 950 salariés en moins par rapport à 2019. Cette baisse est imputable en grande partie à la forte diminution du nombre de salariés parmi les plus grandes entreprises (plus de 500 salariés) qui perdent 4 200 employés.

Le solde embauches - départs + modification structurelle

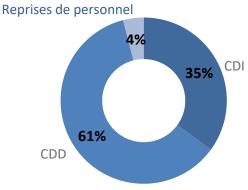
Strates d'effectifs salariés	Solde
500 salariés et plus	- 4 200
100 à 499 salariés	+ 800
20 à 99 salariés	- 2 050
1 à 19 salariés	+ 500
Ensemble	- 4 950

1.4. Nature des embauches et motifs de départs 2020

Source Xerfi Spécific

Le recours aux emplois flexibles a fortement diminué dans cette année de crise. Les CDD représentent 61 % des contrats signés en 2020 contre près de trois quarts des contrats signés en 2019.

Répartition des effectifs salariés selon le type des contrats



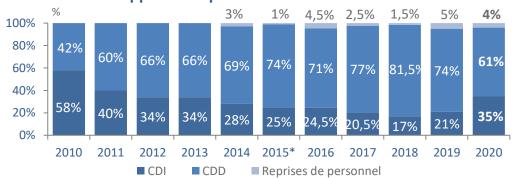
Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
500 salariés et plus	24,5 %	69,5 %	6 %	100 %
100 à 499 salariés	79 %	21 %	-	100 %
20 à 99 salariés	48 %	50 %	2 %	100 %
1 à 19 salariés	31,5 %	68,5 %	-	100 %

Source Xerfi Spécific

Rappel des répartitions de 2010 à 2020



* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
61 %	39 %	< 1 %	100 %





1.4. Nature des embauches et motifs de départs 2020

En 2020, plus d'un départ sur deux correspond à la fin d'un contrat en CDD.

Répartitions des départs selon le motif en 2020

Motifs de départ	2020
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	7,5 %
Démissions	12 %
Fins de CDD	57 %
Licenciements pour motifs personnels	7 %
Ruptures conventionnelles	4,5 %
Licenciements économiques	3 %
Départs en retraites ou préretraites	2 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	6 %
Perte d'agrément	< 0,5 %
Non identifiés	1 %
Ensemble	100 %

Source Xerfi Spécific

Age moyen de la retraite

2015	2016	2017 2018		2019	2020
62,5 ans	63 ans	62,5 ans	63 ans	62,5 ans	62,5 ans



Partie 2 – Données sociales Effectifs salariés

1.4. Nature des embauches et motifs de départs en 2020

Détail des motifs de départs pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

Motifs de départ	2020
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	23 %
Démissions	28,5 %
Fins de CDD	21 %
Licenciements pour motifs personnels	11 %
Ruptures conventionnelles	13 %
Licenciements économiques	-
Départs en retraites ou préretraites	3,5 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	-
Perte d'agrément	-
Non identifiés	-
Ensemble	100 %

Détail de l'âge moyen de départ à la retraite pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
61,5 ans	62 ans	62,5 ans

Partie 2 – Données sociales Effectifs salariés

1.5. Les difficultés de recrutement

Rappel

Nombre d'entreprises rencontrant des difficultés de recrutement

(en % de l'échantillon répondant)

Pour les CDD Pour les CDI

Au niveau national	25 %	(rappel : 9 %)
Au niveau local	41 %	(rappel : 56 %)
Pas de difficultés	44 %	(rappel : 35 %)

Au niveau national	29 %	(rappel : 16 %)
Au niveau local	42 %	(rappel : 56 %)
Pas de difficultés	42 %	(rappel : 28 %)

Raisons évoquées par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement

(en % d'entreprises concernées parmi l'échantillon répondant)

Refus des candidats compte tenu de contraintes de conditions de travail	73 %	
Nombre de CQP/diplômés disponibles	47 %	.O
Exigences de rémunération ne correspondant pas aux postes	49 %	Spécific
Qualité de la formation insuffisante	29 %	Xerfi
Absence de candidatures	5 %	Source
Manque de motivation des candidats	5 %	S
Autres*	16 %	

^{*} Changement de métier depuis le COVID, le profil ne correspond pas, l'implantation géographique de l'entreprise, niveau d'anglais ...





1.6. Les transformations de CDD en CDI

En 2020, le taux de transformation de CDD en CDI s'établit à 2,5 %, soit un taux un peu plus bas que celui observé depuis 2016.

Les transformations en 2020

Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	1 700	2 %
100 à 499 salariés	650	1,5 %
20 à 99 salariés	1 250	3,5 %
1 à 19 salariés	450	3 %
Ensemble	4 050	2,5 %

^{*} Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2020

Source : Xerfi Spécific

Rappel des transformations de 2010 à 2020

		2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020
Т	Гаих	1,5 %	1,5 %	2,5 %	3 %	3 %	ND	3 %	3,5 %	3,5 %	3 %	2,5 %

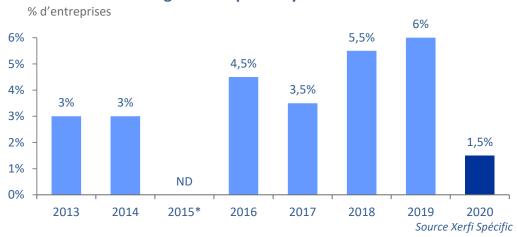
Partie 2 – Données sociales Effectifs salariés

1.7. Le recours à l'intérim

•

Dans cette année 2020 marquée par la crise sanitaire, le recours à l'intérim a été mis entre parenthèses. En effet, seulement 1,5 % des entreprises ont eu recours à l'intérim, soit une baisse très importante par rapport à 2019 où ce type de contrat de travail concernait 6 % d'entre elles.

Pourcentage d'entreprises ayant recours à l'intérim



Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	
500 salariés et plus	25 %	
100 à 499 salariés	17 %	Source Xerfi Spécific
20 à 99 salariés	-	(erfi S
1 à 19 salariés	-	urce)
Ensemble	1,5 %	So



Taux de participation trop faible pour estimer le nombre d'heures d'intérim en 2020

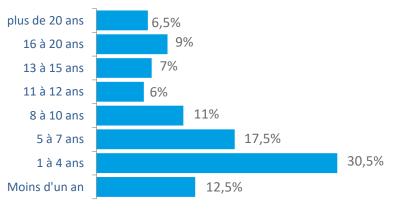
^{*} NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés en 2015 : le pourcentage total d'entreprises ayant eu recours à l'intérim n'a pas pu être établi



2.1. Selon l'ancienneté

L'ancienneté moyenne (au sein de la même entreprise) est en vive augmentation et atteint 7,5 ans en 2020. Cette hausse est à mettre en relation avec les faibles mouvements de personnels constatés au cours de l'année.

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté

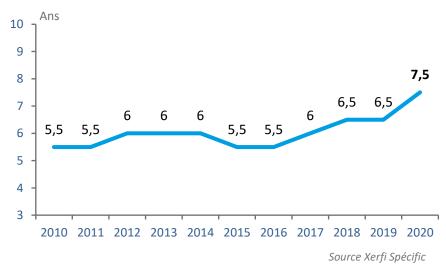


Source Xerfi Spécific

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2020

Strates d'effectifs salariés	Ancienneté moyenne			
500 salariés et plus	8,5 ans			
100 à 499 salariés	7,5 ans			
20 à 99 salariés	6 ans			
1 à 19 salariés	7 ans			
Ensemble	7,5 ans			

Evolution de l'ancienneté moyenne



Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
6,5 ans	7,5 ans	6,5 ans

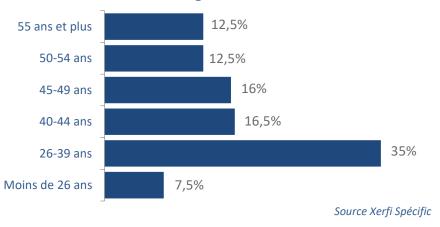




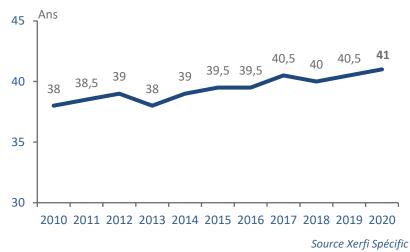
2.2. Selon l'âge des salariés

L'âge moyen des salariés varie peu en 2020 et s'établit à 41 ans, soit six mois de plus qu'en 2019. Les salariés des plus grandes entreprises sont, en moyenne, plus âgés que leurs confrères des strates intermédiaires.

Répartition des effectifs salariés selon leur âge



Evolution de l'âge moyen



Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises en 2020

Strates d'effectifs salariés	Age moyen
500 salariés et plus	42 ans
100 à 499 salariés	39,5 ans
20 à 99 salariés	39,5 ans
1 à 19 salariés	41 ans
Ensemble	41 ans

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020	
37,5 ans	38,5 ans	38,5 ans	

Partie 2 – Données sociales Structure des effectifs

• 2.3. Selon le sexe des salariés

Les effectifs masculins demeurent très majoritaires au sein des entreprises de la branche. Les hommes représentent 85 % des salariés présents au 31 décembre 2020.

Le taux de féminisation est plus limité au sein des entreprises de taille intermédiaire.

Répartition des effectifs salariés selon leur sexe



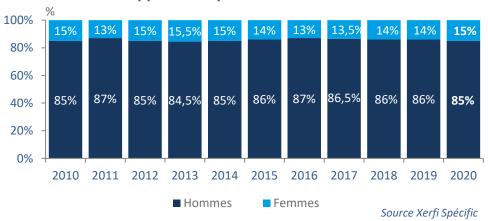
85 %



15 %

Source Xerfi Spécific

Rappel des répartitions de 2010 à 2020



Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus	84 %	16 %	100 %
100 à 499 salariés	86 %	14 %	100 %
20 à 99 salariés	88 %	12 %	100 %
1 à 19 salariés	83 %	17 %	100 %
Ensemble	85 %	15 %	100 %

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

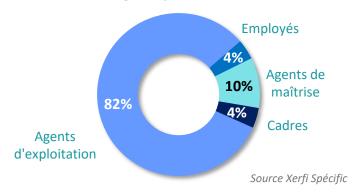
(basé sur l'échantillon répondant)

Hommes	Femmes	Ensemble
63 %	37 %	100 %

• 2.4. Selon la catégorie professionnelle des salariés

La réduction des effectifs salariés dans la branche prévention-sécurité se fait particulièrement ressentir au sein des agents d'exploitation. Alors qu'ils représentaient une part relativement stable des effectifs depuis les dix dernières années, oscillant entre 85 % et 87 %, ils ne comptent plus que pour 82 % du total des salariés de la branche en 2020.

Répartition des effectifs salariés selon leur catégorie professionnelle



Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploi- tation	Employés adminis- tratifs	Agents de maitrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus	82 %	2 %	13 %	3 %	100 %
100 à 499 salariés	84 %	3 %	9 %	4 %	100 %
20 à 99 salariés	84 %	6 %	7 %	3 %	100 %
1 à 19 salariés	77 %	9 %	7 %	7 %	100 %
Ensemble	82 %	4 %	10 %	4 %	100 %

Rappel des répartitions de 2010 à 2020

		Nd	phei	ues i	epai	uuon	s ue	ZUIU	a 20	20		
% (d'effect	ifs										
100% ¬	2%	3%	2%	3%	2,5%	2%	2,5%	2,5%	2%	3%	4%	
20075	8% 3%	9%	9%	8%	9% 2,5%	8,5% 2,5%	9%	9,5%	9% 2,5%	9% 3%	10%	
80% -	370	2%	2%	3%	2,5%	2,370	3%	3%	2,5%	3%	4%	cific
60% -												i Spé
40% -	87%	86%	87%	86%	86%	87%	85,5%	85%	86,5%	85%	82%	Xerf
20% -												Source Xerfi Spécific
0% -												So
0,0	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
		_	nts d'e	•				,	dminist	ratifs		
		Age	nts de i	maîtrise	5		Cad	res				

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

Agents d'exploi- tation	Employés adminis- tratifs	Agents de maitrise	Cadres	Ens.
38 %	26 %	20 %	16 %	100 %



Partie 2 – Données sociales Structure des effectifs

2.4. Selon la catégorie professionnelle des salariés

Taux d'encadrement de proximité moyen

2016	2017	2018	2019	2020
9,5 %	10,5 %	10 %	9,5 %	10 %

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
18 %	13 %	13 %



2.5. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

		2020
Filière surveillance		48,5 %
dont : • Agent de sécurité qualifié (coef. 120)		1,5 %
 Agent de sécurité confirmé (coef. 130) 		29 %
 Agent de sécurité chef de poste (coef. 140) 		10 %
 Agent de sécurité cynophile (coef. 140) 		2 %
 Agent de sécurité mobile (coef. 140) 		2,5 %
 Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140) 		2,5 %
 Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef 	f. 150)	1 %
Filière distribution		7 %
dont : • Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)		< 0,5 %
 Agent de sécurité magasin video (coef. 130) 		< 0,5 %
 Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140) 		6,5 %
Filière télésurveillance		7 %
dont : • Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)		5 %
 Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150) 		2 %
Filière prévention de l'incendie		24 %
dont : • Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)		18 %
 Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150) 		5,5 %
 Pompier d'aérodrome (coef. 150) 		< 0,5 %
 Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185) 		< 0,5 %
Responsable SSLIA (coef. AM 235)		< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	4,5 %
dont : • Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)		0,5 %
Profileur (coef. 160)		< 0,5 %
 Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160) 		3,5 %
Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)		< 0,5 %
Coordinateur (coef. 190)		< 0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)		< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)		< 0,5 %
• Non identifié		< 0,5 %
Autres		9 %
Ensemble des agents d'exploitation		100 %
	Enquêto do brancho Drávantian Cáguritá	



Structure des effectifs

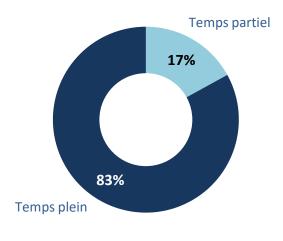
2.5. Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
Filière surveillance	51,5 %	30,5 %	48,5 %
dont : • Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	1,5 %	1 %	1,5 %
 Agent de sécurité confirmé (coef. 130) 	31 %	17 %	29 %
 Agent de sécurité chef de poste (coef. 140) 	10,5 %	8 %	10 %
 Agent de sécurité cynophile (coef. 140) 	2 %	2 %	2 %
 Agent de sécurité mobile (coef. 140) 	3 %	0,5 %	2,5 %
 Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140) 	2,5 %	1,5 %	2,5 %
 Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150) 	1 %	0,5 %	1 %
Filière distribution	8 %	3 %	7 %
dont : • Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
 Agent de sécurité magasin video (coef. 130) 	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
 Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140) 	7,5 %	3 %	6,5 %
Filière télésurveillance	5 %	16 %	7 %
dont : • Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	4 %	13,5 %	5 %
 Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150) 	1 %	2,5 %	2 %
Filière prévention de l'incendie	25,5 %	16 %	24 %
dont : • Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	19 %	13 %	18 %
 Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150) 	6 %	2,5 %	5,5 %
 Pompier d'aérodrome (coef. 150) 	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
 Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185) 	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
 Responsable SSLIA (coef. AM 235) 	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	3 %	14 %	4,5 %
dont : • Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	ND	ND	0,5 %
Profileur (coef. 160)	ND	ND	< 0,5 %
 Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160) 	ND	ND	4 %
 Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175) 	ND	ND	< 0,5 %
Coordinateur (coef. 190)	ND	ND	< 0,5 %
Chef d'équipe (coef. AM 200)	ND	ND	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	ND	ND	< 0,5 %
Non identifié	ND	ND	0,5 %
Autres	7 %	20,5 %	9 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %	100 %

2.6. Détail des effectifs selon la durée des contrats

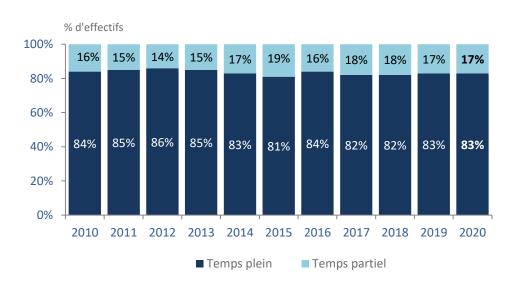
Tout comme en 2019, l'essentiel des salariés (83 %) présents fin 2020 occupe un poste à temps plein. Le temps partiel concerne 17 % des salariés.

Répartition des effectifs salariés selon la durée des contrats



Source Xerfi Spécific

Rappel des répartitions de 2010 à 2020

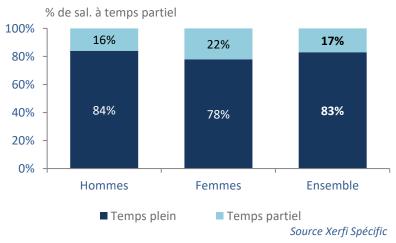




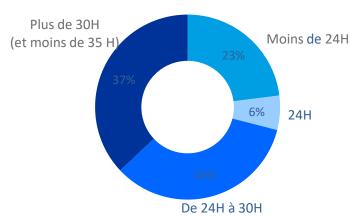


2.6. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Détail selon le sexe des salariés



Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus	89 %	11 %	100 %
100 à 499 salariés	78 %	22 %	100 %
20 à 99 salariés	81 %	19 %	100 %
1 à 19 salariés	74 %	26 %	100 %
Ensemble	83 %	17 %	100 %

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

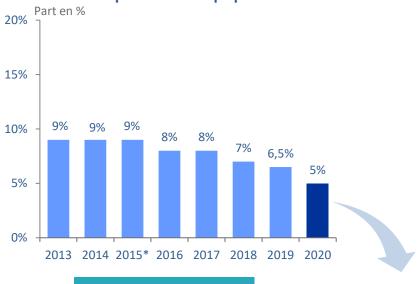
Temps plein	Temps partiel	Ensemble
94 %	6 %	100 %

2.6. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Les salariés de moins de 26 ans représentent 5 % des temps partiels, une proportion en constante diminution depuis 2015. Parmi les moins de 26 ans, ils sont donc 11 % à occuper un emploi à temps partiel, soit 4 points de moins qu'en 2019.

La part des salariés de plus de 50 ans à temps partiel est en hausse d'une année sur l'autre, atteignant 16 % en 2020, soit son niveau le plus haut jamais enregistré.

Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **11** % des salariés de moins de 26 ans (**15** % en 2019)

Source Xerfi Spécific

Part des salariés âgés de 50 ans et plus parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **11** % des salariés de plus de 50 ans (**11** % en 2019)

^{*} Donnée basée sur l'échantillon répondant

3.1. Masse salariale et charges patronales

En 2020 : La masse salariale n'est pas disponible pour les entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire. Les données 2019 ont été recalculées hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire afin de permettre une comparaison 2020/2019.

Masse salariale brute (hors charges patronales)

hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire

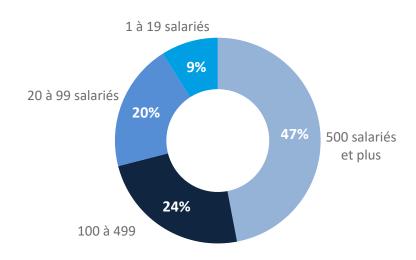
En 2020 : 3.855 M€

En 2019 : **3.932,5 M€**

Soit une baisse de **- 2** % entre 2019 et 2020

Source Xerfi Spécific

Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles



Partie 2 – Données sociales Les rémunérations

3.1. Masse salariale et charges patronales

En 2020 : le montant des charges patronales n'est pas disponible pour les entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire. Les données 2019 ont été recalculées hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire afin de permettre une comparaison 2020/2019.

Montant des charges patronales

hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire

En 2020 : **1.250 M€**

Soit **29** % de la masse salariale brute

En 2019 : 1.307,5 M€

Soit une baisse de **- 4,5** % entre 2019 et 2020





• 3.2. Rémunérations

Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

Agents d'exploitation

	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020
Coefficient 120	1 570	1 600	1 610	1 630	1 660	1 480	1 670	1 660	1 740	1 760	1 780
Coefficient 130	1 610	1 650	1 670	1 670	1 700	1 490	1 710	1 710	1 790	1 830	1 840
Coefficient 140	1 650	1 680	1 700	1 760	1 750	1 550	1 750	1 740	1 850	1 940	1 920
Coefficient 150	1 710	1 750	1 790	1 830	1 900	1 620	1 900	1 920	2 050	2 130	2 090

Source Xerfi Spécific

Rapport de branche 2021 Données 2020

Prévention – Sécurité

Agents de maîtrise et cadres

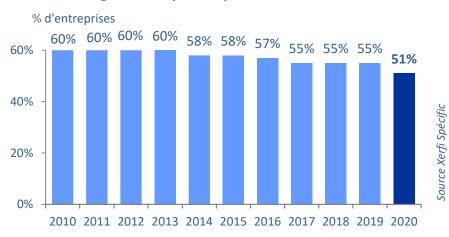
	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020
Agent de maitrise	2 300	2 350	2 300	2 360	2 400	1 970	2 410	2 320	2 540	2 740	2 480
Cadres	4 000	3 900	3 800	3 820	4 640	2 880	4 410	4 510	4 680	4 310	4 340

^{*} NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les salaires moyens en 2015 ne peuvent pas être comparés à ceux affichés les années précédentes.



3.2. Rémunérations

Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes

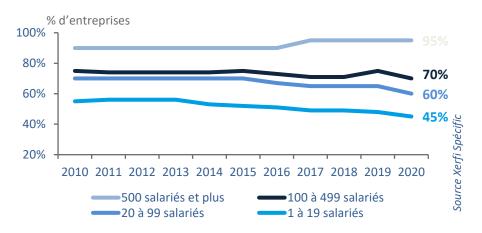


Modes de rémunérations des astreintes (% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire mensuelle	35 %
Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	50 %
Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectifs	25 %
Ensemble	110 %

Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises



En 2020, 51 % des entreprises ont rémunéré les astreintes.

Ce taux est nettement plus élevé au sein des plus grandes structures où il atteint 95 %.

Dans 50 % des cas, la rémunération des astreintes relève d'une indemnité forfaitaire par période d'astreintes.

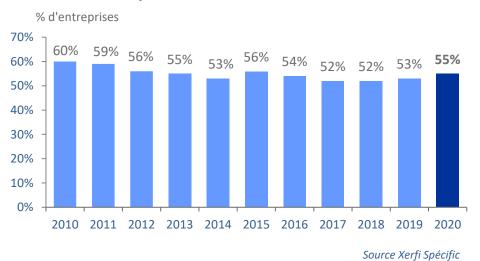




3.2. Rémunérations

Une majorité d'entreprises (55 %) indemnise leurs salariés pour l'entretien des tenues. Cette proportion est encore plus importante parmi les plus grandes entreprises du secteur (90 %).

Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues



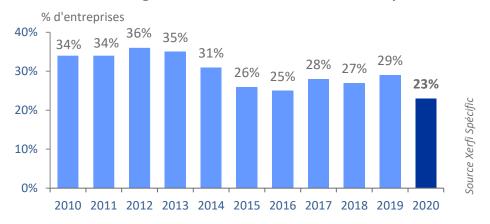
Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	90 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	70 %
1 à 19 salariés	46 %
Ensemble	55 %

4.1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

Une proportion plus faible d'entreprises propose des accords d'aménagement du temps de travail en 2020, elles ne sont plus que 23 % contre 29 % en 2019. Il s'agit essentiellement d'accords d'annualisation. Ce ratio est fonction croissante de la taille des sociétés.

Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail



Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	100 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	40 %
1 à 19 salariés	10 %
Ensemble	23 %

Source Xerfi Spécific

Accords mis en place

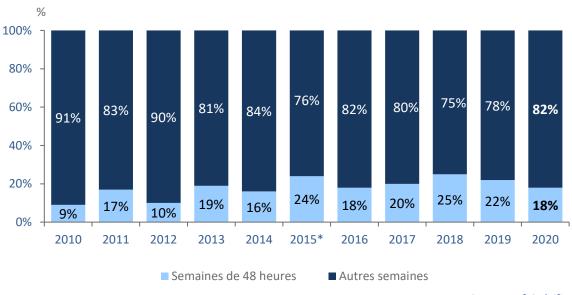


Partie 2 – Données sociales Les conditions de travail

4.2. Répartition des heures travaillées selon le type de semaine

La part des heures travaillées en semaine de 48 heures se réduit pour ne plus représenter que 18 % de l'ensemble heures travaillées en 2020 (contre 22 % en 2019).

Répartition des heures travaillées selon le type de semaine



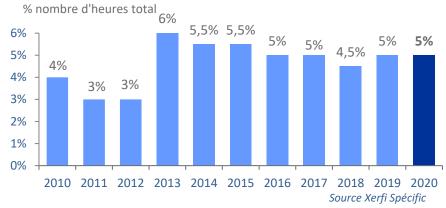
^{*} En 2015, pour entreprises de plus 500 salariés : répartition reprise de l'année 2014

4.3. Heures supplémentaires et heures de nuit

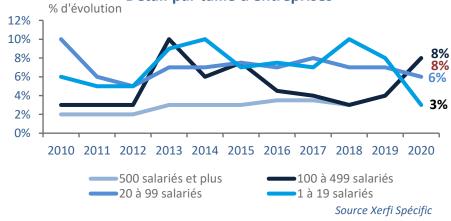
La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures est de 5 %, un chiffre égal à celui observé en 2019. Les plus petites entreprises y ont moins recours que celles employant le plus de salariés.

La part des heures de nuit (21H00 - 6H00) évolue peu, représentant toujours un quart des heures réalisées en 2020.

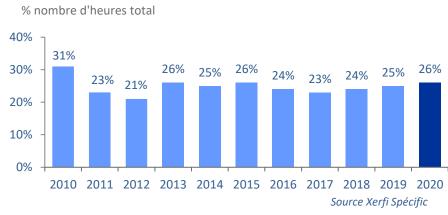
Part des heures supplémentaires dans le nombre d'heures total



Détail par taille d'entreprises



Part des heures de nuit (21H00 – 6H00) dans le nombre d'heures total



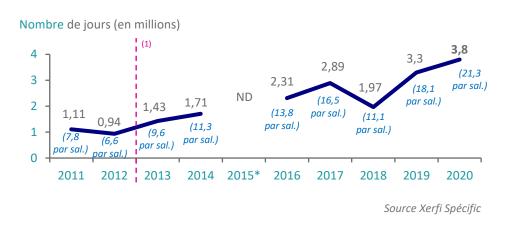
Détail par taille d'entreprises



5.1. Jours d'absences

Le nombre total de jours d'absence est en hausse pour la deuxième année consécutive, il atteint 3,8 millions contre 3,3 millions l'année passée.

Nombre total de jours d'absences



Répartition des jours d'absence selon les motifs

Motifs	% jours d'absence
Maladie	65 %
Maladie professionnelle	< 0,5 %
Accident du travail	18 %
Accident de trajet	4 %
Maternité/paternité	4,5 %
Sans justification	8,5 %
Ensemble	100 %

Source Xerfi Spécific

(1) Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2013

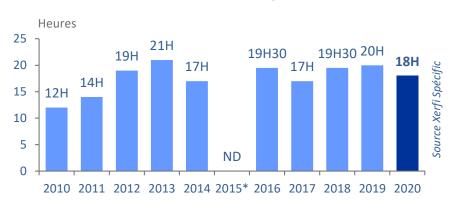
^{*} NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés : les indicateurs d'absentéisme n'ont pas pu être estimés en 2015.

6.1. Le plan de formation

Evolution des dépenses au titre du plan de formation (hors alternance et C.P.F.)



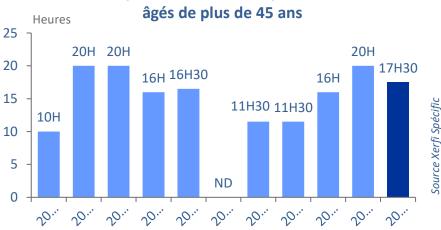
Evolution de la durée moyenne des formations (en nombre d'heures par salarié)



Evolution des effectifs salariés concernés



Durée moyenne de formation pour les salariés âgés de plus de 45 ans



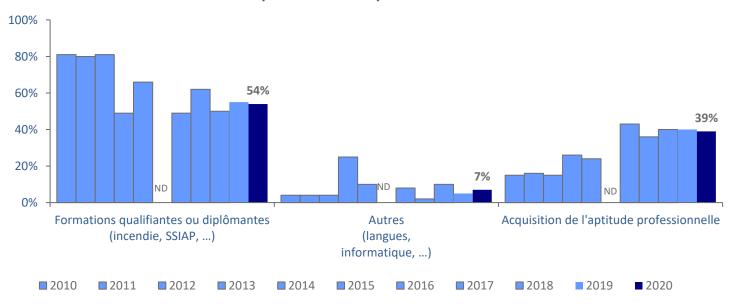
NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les indicateurs de la formation professionnelle n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.



Rapport de branche 2021 Données 2020 Prévention – Sécurité

6.1. Le plan de formation

Répartition des dépenses de formation



6.2. Données formation AKTO

Alternance

Engagement 2020	MONTANT	NOMBRE DE STAGIAIRES
Contrats de professionnalisation	7 257 336 €	1 273
PRO A	28 224 €	9
Contrats d'apprentissage	12 915 886 €	1091
Contrats d'apprentissage Migration	5 210 474 €	703
Formation tuteurs	3 750 €	37

Contrat de professionnalisation en 2020 :

> Nombre de stagiaires : 1.273

dont 69 % d'hommes

31 % de femmes

> Durée moyenne : 502,57 heures

Contrat d'apprentissage en 2020 :

➤ Nombre de stagiaires : 1.091

dont 63 % d'hommes

37 % de femmes

> Durée moyenne : 2.417,99 heures

6.2. Données formation AKTO

DCM, PC, VV

Engagement 2020	MONTANT	NOMBRE DE STAGIAIRES
Développement Compétences M50	2 857 765 €	6 606
PLAN CONVENTIONNEL	5 624 940 €	16 353
VERSEMENT VOLONTAIRE	4 039 319 €	22 323

Développement des compétence M50 en 2020:

Nombre de stagiaires : 6.606

dont 89 % d'hommes

11 % de femmes

> Durée moyenne : 25,32 heures

Plan conventionnel en 2020:

➤ Nombre de stagiaires : 16.353

dont 90 % d'hommes

10 % de femmes

> Durée moyenne : 24,62 heures

Versement volontaire en 2020:

➤ Nombre de stagiaires : 22.323

dont 81 % d'hommes

19 % de femmes

> Durée moyenne : 13,26 heures

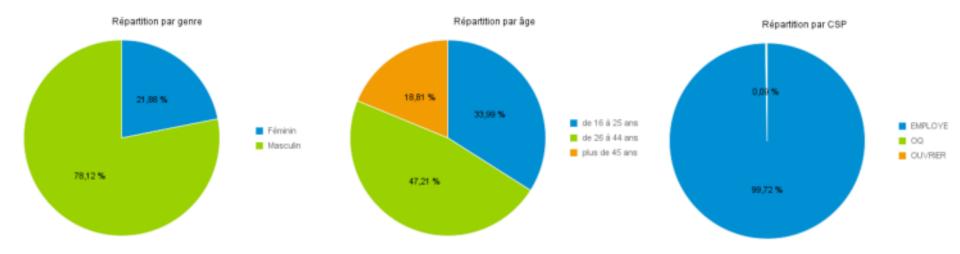


- 6.2. Données formation AKTO
- ❖ POEC

1 074 bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires du POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective)

Source AKTO

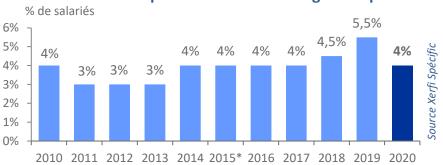


7.1. Promotion

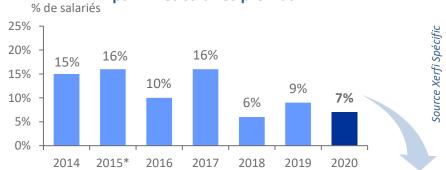
En 2020, 4 % des salariés se sont vus proposer une promotion.

Parmi les salariés promus, 16 % sont âgés de 45 ans et plus mais seulement 7 % ont moins de 26 ans. Néanmoins, si l'on considère le pourcentage de promus en fonction des tranches d'âge alors les jeunes en bénéficient plus souvent que les plus âgés.

Part des salariés promus dans une catégorie supérieure

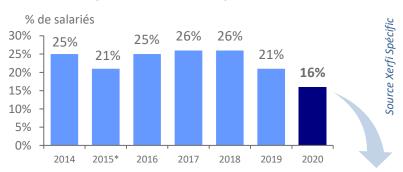


Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **3,5** % de l'ensemble des salariés âgés de moins de 26 ans

Part des salariés âgés de 45 ans et plus parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **1,5** % de l'ensemble des salariés âgés de 45 ans et plus

^{*} Donnée basée sur l'échantillon répondant



7.2. Bilan de compétences

Le nombre de bilans de compétences reste limité, il concerne 0,7 % des salariés en 2020.

Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences (en faveur des salariés de 50 ans et plus)



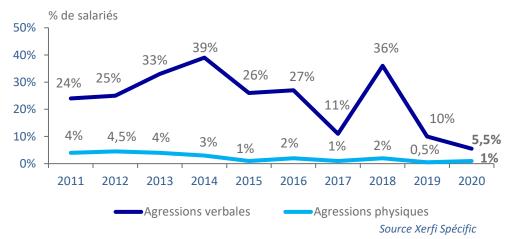
^{*} Donnée basée sur l'échantillon répondant



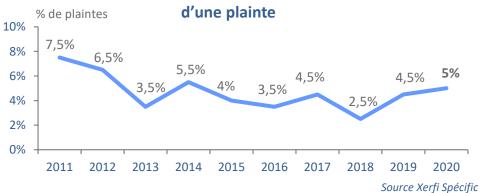
8.1. Agressions verbales et physiques

Le nombre d'agressions verbales est en nette diminution en 2020. Un salarié sur 10 en avait été victime en 2019, contre seulement 1 sur 5 en 2020. Cette baisse peut certainement s'expliquer par les restrictions de déplacement de la population liées à la crise sanitaire.

Agressions verbales et physiques déclarées



Nombre d'agressions qui ont fait l'objet



Détail selon la taille des entreprises

(% de salariés présents au 31 décembre 2019)

Strates d'effectifs salariés	Agressions verbales	Agressions physiques
500 salariés et plus	3 %	1 %
100 à 499 salariés	3,5 %	1 %
20 à 99 salariés	10 %	1 %
1 à 19 salariés	11 %	0,5 %
Ensemble	5,5 %	1 %

Source Xerfi Spécific

Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus	4 %
100 à 499 salariés	4 %
20 à 99 salariés	8 %
1 à 19 salariés	2 %
Ensemble	5 %



PARTIE 3

Enquête spéciale COVID-19

Recours au télétravail

Recours au télétravail

(en % d'entreprises)

	Avant la crise sanitaire	Pendant la crise sanitaire	Hors crise sanitaire*
Aéroportuaire	4 %	38 %	17 %
Télésurveillance	9 %	40 %	19 %
Autres <100 salariés	14 %	81 %	57 %
Autres >100 salariés	14 %	93 %	80 %
Ensemble	13 %	72 %	50 %

Salariés concernés par le télétravail

(en % de salariés)

	Avant la crise sanitaire	Pendant la crise sanitaire	Hors crise sanitaire*
Aéroportuaire	< 0,5%	18,5%	3 %
Télésurveillance	0,5 %	4,5 %	1 %
Autres <100 salariés	2,5%	16,5 %	8 %
Autres >100 salariés	< 0,5%	8 %	3,5 %
Ensemble	1 %	10,5 %	4,5 %

D'un accord d'entreprise ou d'établissement : 20 %

Sur la base :

D'une charte : 12,5 %

D'un accord entre l'employeur et le salarié concerné: 70 %

^{*} Entreprises envisageant d'avoir encore recours au télétravail hors période de crise sanitaire





Chômage partiel

Le recours au chômage partiel en 2020 :

- > 56 %: d'entreprises ont eu recours au chômage partiel
- > 23 % : des salariés ont été concernés par le chômage partiel
- > 5 % : part de la masse salariale dédiée au financement de l'activité partielle en 2020

Recours au chômage partiel en 2020 détail selon les activités

	% d'entreprises ayant eu recours au chômage partiel	% de salariés concernés	Part de la MS dédiée au financement de l'activité partielle en 2020
Aéroportuaire	92 %	96 %	26 %
Télésurveillance	50 %	32 %	1,5 %
Autres <100 salariés	55 %	16 %	4 %
Autres >100 salariés	92 %	19,5 %	4,5 %
Ensemble	56 %	23 %	5 %



Chiffres clés du secteur

En résumé, notre branche





12 323 entreprises en 2020 (INSEE) **4 232** établissements employant au moins 1 salarié en 2020 (ACOSS)



7 920 millions d'euros H.T. de chiffre d'affaires en 2020

5 964 M€ surveillance-intervention 1 127 M€ télésurveillance 290 M€ sûreté aérienne et aéroportuaire



Evolution du CA 2020/2019 Global profession : - 0,5 %

surveillance-intervention : + 2 % Télésurveillance : + 8 %

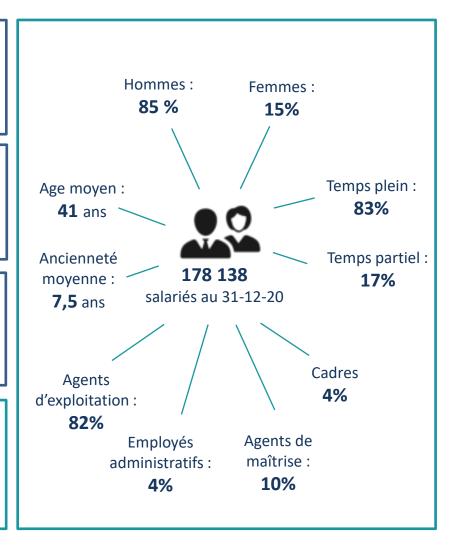
sûreté aérienne et aéroportuaire : - 38 %

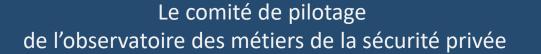


290 M Heures prestées en 2020 **178 138** salariés au 31-12-2020 Evolution salariés 20/19: **- 2,5** %

télésurveillance : 12 250 sal.

Sûreté aérienne et aéroportuaire : 7.900 sal.







Les organisations syndicales de salariés

- Confédération Général du Travail (CGT)
- > Syndicat CFDT (Confédération française démocratique du travail).
- > Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO)
- > Syndicat National des Employés de la Prévention Sécurité (SNEPS-CFTC)
- > Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)
- > Confédération Française de l'Encadrement (CFE-CGC)

Les organisations professionnelles <u>d'employeurs</u>

- Groupement des Entreprises de Sécurité (GES) Sécurité Privée)
- Syndicat des Entreprises de Sûreté Aérienne (SESA)
- Groupement Professionnel des Métiers de la Sécurité Électronique (GPMSE Tls)

OBSERVATOIRE DES METIERS DE LA SECURITÉ PRIVÉE 18 – 20 Rue Edouard Jacques 75014 PARIS (www.profession-securite.org)

> Le présent rapport a été réalisé par XCIII lic à la demande de l'Observatoire des Métiers de la Sécurité Privée Date de publication : décembre 2021